

ALASKAN MALAMUTE CLUB DE FRANCE

**31ème EXPOSITION NATIONALE D'ÉLEVAGE
SAINT-HONORE-LES-BAINS (Nièvre) - 19 et 20 septembre 2020**



Le Comité a décidé de maintenir l'exposition nationale d'élevage des 19 et 20 septembre 2020 à Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre), la mairie nous ayant confirmé son accord au vu des dernières mesures de déconfinement phase 3.

Cependant la COVID 19, très contagieuse, reste présente sur l'ensemble du territoire. Il convient donc, notamment pour les plus fragiles, de rester vigilant et d'appliquer strictement les gestes barrière. Au-delà du travail des chercheurs sur les remèdes et les vaccins, c'est de l'engagement et la responsabilité de chacun d'entre nous que dépend la victoire sur l'épidémie.

Nous vous demandons d'en tenir compte sur le terrain et de respecter strictement les gestes barrière pour vous protéger, vous et vos proches, et ne pas faire de la NE 2020 un nouveau cluster.

Luttons ensemble contre la Covid-19



- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades.

En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, **le respect des mesures barrières et de la distanciation physique**. En complément, **portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**.

La distance physique



Pour tenir la maladie à distance, restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres.

Les engagements sur www.cedia.fr, ou papier en téléchargeant la feuille d'engagement sur ce site.

Exceptionnellement cette année, en raison des mesures de distanciation très difficiles, voire impossibles à mettre en place, la tombola et l'apéritif n'auront pas lieu.

De même, le banquet du samedi soir au Vegas est annulé. L'AMCF ne peut prendre la responsabilité de réunir dans un espace fermé un grand nombre de personnes avec de grandes difficultés à avoir de petites tables bien espacées. Vous pouvez néanmoins réserver auprès de l'établissement à titre individuel.

En cas d'annulation de l'exposition pour cause de reprise de la COVID 19, les frais seront pris en charge par l'AMCF et vous serez intégralement remboursés du montant de vos engagements.

N'oubliez pas que les membres de l'AMCF bénéficient de remises très importantes sur le montant de l'engagement.

Vous pouvez adhérer en ligne ici :

<https://www.weezevent.com/alaskan-malamute-club-de-france-adhesion-2020>

ou sur papier ici :

http://www.alaskanmalamute.fr/documents/formulaires/formulaire_adhesion_2020.pdf

Vous pouvez vous procurer la liste des hôtels, gîtes, chambres d'hôtes et campings au Syndicat d'Initiative de Saint-Honoré (03 86 30 43 10) ou sur le site Internet de la ville www.st-honore-les-bains.com

☞ Attention : L'Hôtel Bristol est fermé.

Afin de respecter le sommeil des curistes et des habitants, nous vous demandons de rentrer tous vos chiens dans les véhicules ou les remorques le soir.

Aucun chien ne doit rester à la stake-out entre 22 heures et 7 heures.

Pensez également à apporter pelles et sacs poubelle pour ramasser les déjections.
Les chiennes en chaleur sont autorisées, mais il est formellement interdit de les promener le soir ou avant les jugements aux abords et sur les rings de jugement ou de TAN préparés sur le terrain.
Tous les chiens, y compris les chiots et les chiens non engagés présents sur le terrain, doivent être à jour de leurs vaccinations.

L'exposition nationale d'élevage se tient à la salle polyvalente et sur le terrain avoisinant, rue Joseph Duriaux (D 403).

Il n'y a pas de cages, vous devez donc prévoir le logement ou l'attache de vos chiens. L'exposition se tenant en extérieur, veuillez prévoir de quoi vous protéger, vous et vos chiens, du soleil ou des intempéries.

Un souvenir est offert à chaque exposant.

Vous retrouverez sur le terrain la Petite Boutique AMCF, et différents stands et animations dont la liste n'est pas arrêtée à ce jour. « Gens de la Montagne » a confirmé sa présence. « Malamute's Voice » fera une animation.

Une buvette avec grillades et frites sera sur place.

Exposition

Jury :

Monsieur Christophe Coppel

Madame Gisela Anna Makarewics

Un troisième juge pourra être ajouté en fonction du nombre des engagements

Programme :

Vendredi 18 septembre 2020

21 h 30 : Assemblée générale de l'Alaskan Malamute Club de France.

Attention : la présence à l'assemblée générale est exclusivement autorisée aux membres de l'AMCF à jour de cotisation 2020. Si vous n'avez pas pris de cotisation couple, votre conjoint ne peut assister aux assemblées générales. Seules les personnes membres depuis plus de 6 mois sont admises à voter.

Samedi 19 septembre 2020

08 H 30 : Entrée des chiens, accueil des participants, retrait des dossiers, contrôle vétérinaire.

09 h 30 : Début des jugements.

**Examen individuel de tous les chiens. Passage impératif par ordre de numéro.
Les présentateurs absents à l'appel de leur numéro passeront à la fin du jugement
et ne pourront en aucun cas s'intercaler entre les autres exposants.**

Attention : Seules les classes et groupes chiot, baby, puppy, jeune, neutre, vétérinaire et vénérable seront classés le samedi. Si votre chien a obtenu le qualificatif excellent en classe intermédiaire, ouverte, travail, vétérinaire ou champion, il devra être présent le dimanche pour la mise en liste d'attente, sauf bien sûr s'il est déjà cotation 4 ou plus ou déjà mis en liste d'attente. Les chiens déjà homologués recommandés ou élite A (cotations 4 et

6) peuvent opter pour la présentation directement au classement, sans passer par la classe individuelle.
Rappel : cette option doit figurer sur la feuille d'engagement et ne pourra être modifiée sur place.

10 H 30 : Début de passage du Test d'Aptitudes Naturelles par ordre de numéro.
Attention : Aucun passage de TAN ne pourra avoir lieu le dimanche.

12 H 30 : Pause déjeuner.

14 H 00 : Reprise des jugements et des TAN.

Ordre de passage des classes et groupes à partir du début des jugements (9 h 30) :

Classe vétérán :

Après le jugement individuel des vétérans mâles, classement et désignation du meilleur vétérán mâle.
Après le jugement individuel des vétérans femelles, classement et désignation de la meilleure vétérane femelle.

Groupe vénérable (ce groupe ne donne accès ni à la sélection, ni au CACS) :

Après le jugement individuel des vénérables mâles, classement et désignation du meilleur vénérable mâle.
Après le jugement individuel des vénérables femelles, classement et désignation de la meilleure vénérable femelle.

Groupe chiot, classes baby, puppy et jeune, groupe neutre :

Après le jugement individuel des chiots, classement des chiots et réunion de tous les chiots mâles et femelles pour la désignation du meilleur chiot.
Après le jugement individuel des babies, classement des babies et réunion de tous les babies mâles et femelles pour la désignation du meilleur baby.
Après le jugement individuel des puppies, classement des puppies et réunion de tous les puppies mâles et femelles pour la désignation du meilleur puppy.
Désignation du meilleur espoir entre le meilleur chiot, le meilleur baby et le meilleur puppy.
Après le jugement individuel des jeunes mâles, classement et désignation du meilleur jeune mâle.
Après le jugement individuel des jeunes femelles, classement et désignation de la meilleure jeune femelle.

17 h 30 : Lot de reproducteur et lot d'affixe

Désignation du meilleur lot de la classe lot de reproducteur et du meilleur lot de la classe lot d'affixe.
Les inscriptions seront prises jusqu'à 17 heures. (Feuille d'inscription au secrétariat. Sur la feuille devront obligatoirement figurer les résultats des chiens composant le lot)

Dimanche 20 septembre 2020

A partir de 09 H 00 :

Jugement individuel pour la mise en liste d'attente en vue de la recommandation (cotation 4)

Les mâles puis les femelles.

Peuvent être présentés les chiens non recommandés ou non mis en liste d'attente les années précédentes âgés de 15 mois minimum ayant obtenu un EXC la veille en classe intermédiaire, ouverte, travail, vétérân ou champion.

Après la sélection :

Classement des mâles et des femelles : Peuvent être présentés les chiens ayant été jugés la veille dans les classes individuelles suivantes et ayant obtenu le qualificatif excellent et étant déjà recommandé ou mis en liste d'attente.

Classement de la classe intermédiaire mâles.

Classement de la classe ouverte mâles.

Classement de la classe travail mâles.

Attribution des CACS et RCACS mâles, choisis parmi les 2 premiers des classes intermédiaire, ouverte et travail.

Classement de la classe champion mâles.

Classement de la classe intermédiaire femelles.

Classement de la classe ouverte femelles.

Classement de la classe travail femelles.

Attribution des CACS et RCACS femelles, choisis parmi les 2 premières des classes intermédiaire, ouverte et travail.

Classement de la classe champion femelles.

Proclamation du prix Yannik Belmont

Concourent : le premier en classe travail mâle et la première en classe travail femelle.

Proclamation du meilleur mâle de l'exposition.

Concourent : le mâle CACS, le mâle classé premier en classe champion, celui classé premier en classe vétérân et celui classé premier en classe jeune.

Proclamation de la meilleure femelle de l'exposition.

Concourent : la femelle CACS, la femelle classée première en classe champion, celle classée première en classe vétérân et celle classée première en classe jeune.

Désignation du Meilleur Jeune.

Désignation du Meilleur Vétérân.

Désignation du Meilleur Chien de l'Exposition entre le meilleur mâle et la meilleure femelle.

Remise des récompenses.

13 h 00 : Déjeuner et fin de l'exposition.

